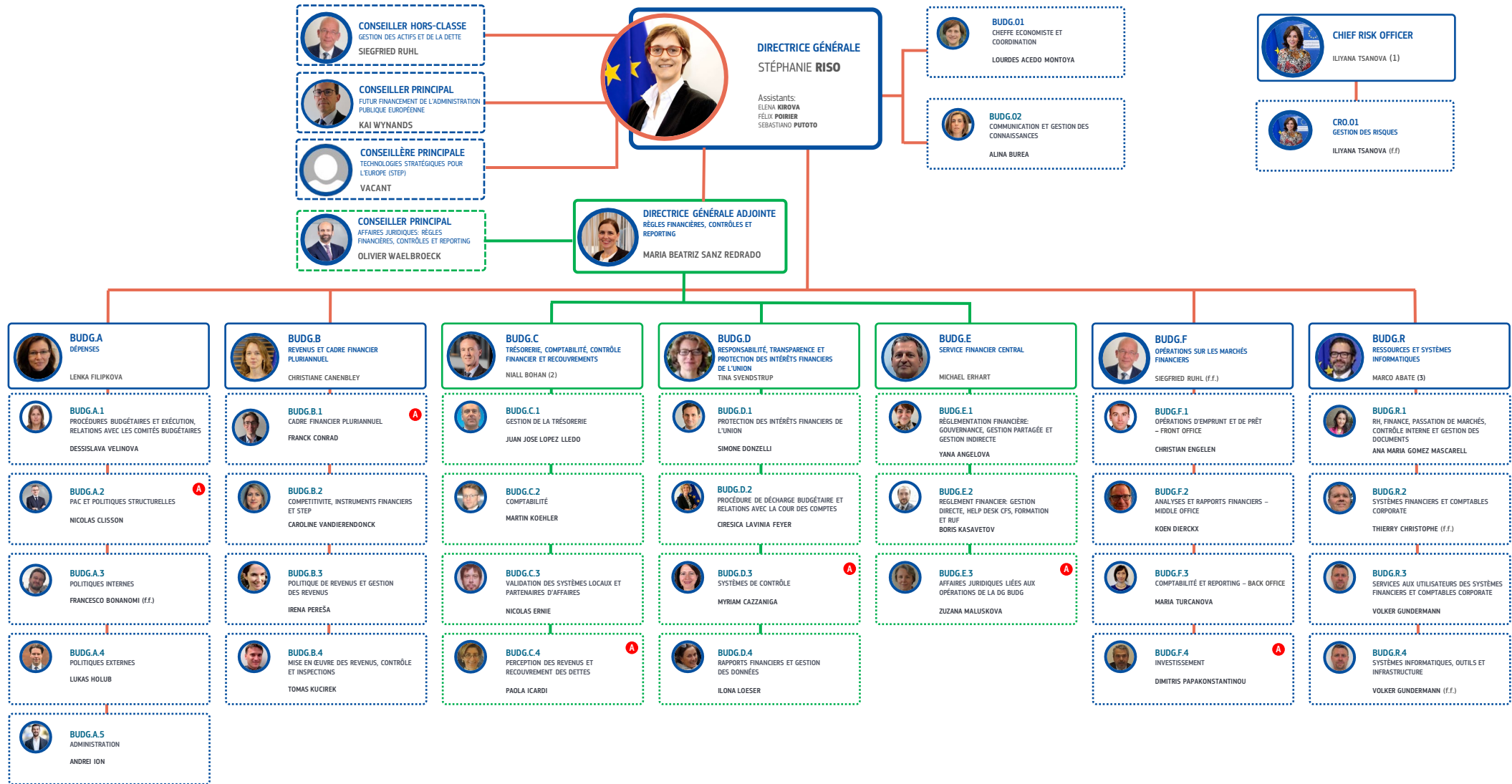




Adjoint(e) au Directeur **A**

- (1) LE CHIEF RISK OFFICER (CRO) REND DIRECTEMENT COMPTE AU COMMISSAIRE CHARGÉ DU BUDGET, DE LA LUTTE ANTIFRAUDE ET DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
(2) LE DIRECTEUR DE BUDG.C EST LA COMPTABLE DE LA COMMISSION
(3) LE DIRECTEUR R EST LE CORRESPONDANT RH